

avec ses différentes facettes, dans toute sa complexité, mais l'ouvrage expose également les apports d'auteurs dits « post-jungiens ». La pensée intuitive de Jung n'est pas, en effet, une pensée figée. Elle demande, elle appelle une élaboration secondaire toujours inachevée.

Les articles sont ouverts et font aussi référence aux conceptions d'auteurs venus d'horizons différents. Il peut s'agir de psychanalystes tels W. R. Bion, Pierre Fédida par exemple, ou encore de philosophes anciens ou modernes. Sont cités parmi ces derniers Gilles Deleuze, Edgar Morin, Henry Corbin.

On imagine le temps passé et l'énergie dépensée pour nous « offrir » ce précieux ouvrage, fruit d'un travail de « ... différenciation, qu'il faut entendre comme une ascèse de séparation et de limitation... », ainsi que l'écrit Aimé Agnel dans son introduction.

Nous l'en remercions vivement, ainsi que Michel Cazenave, Claire Dorly, Suzanne Krakowiak, Viviane Thibaudier et Bernadette Vandenbroucke.

Christian Marnette

Gabriel-Robert Thibault, *Bernardin de Saint-Pierre ou l'éducation du citoyen*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 2008.

Gabriel-Robert Thibault présente avec précision et bonheur la pensée éducative et la vision du monde de Bernardin de Saint-Pierre à partir des extraits de ces grands textes *Études de la nature* écrits en 1784 et les *Harmonies de la nature* en 1790. Les *Études* et les *Harmonies* de la nature sont une théologie poétique dont la matière s'inspire de l'œuvre de Platon et des spéculations métaphysiques des auteurs chrétiens sur le thème de la participation universelle. Les titres de chapitre sont évocateurs et nous concernent : « Discours sur l'éducation des femmes », « De l'éducation », « Vœux pour une éducation nationale », « Harmonies végétales ou Leçon de botanique à Paul et Virginie », « Harmonies aériennes des

animaux », « Harmonies aériennes de l'homme et des enfants », « Harmonies humaines », « Harmonies de l'enfance », « Science des enfants ». Il expose en particulier la nécessité d'une réforme sociale qui dépendra d'une éducation nationale pour tous les enfants et met en place les fondements théoriques d'une réforme à visée pédagogique. Le rapprochement avec C. G. Jung peut se faire à propos du lien de l'homme à la nature, de l'intelligence créatrice, de la question de la morale, des processus de civilisation, de la mémoire de l'espèce et de la mémoire collective, de l'intériorité, de l'espace personnel et du sentiment d'être en soi. Gabriel-Robert Thibault a écrit, dans les *Cahiers jungiens de psychanalyse* (n° 111, 2004) : « Bernardin de Saint-Pierre : l'œil et le déchiffrement du monde ».

Sylvie Ronquette

Thomas T. Lawson, *Carl Jung, Darwin of the Mind*, London, Karnac, 2008.

La pensée de Jung n'a pas fini de cheminer dans le temps, de nous éclairer, voire de nous étonner, par des voies et des voix bien variées, parfois inattendues. Thomas T. Lawson achevait ses études de droit au moment où il a découvert l'œuvre de Jung et, tout au long d'une longue carrière d'avocat à la cour, il n'arrêta jamais de se nourrir des écrits de Jung, approfondissant ainsi sa compréhension d'une pensée parfois obscure et difficile à pénétrer. Étudiant les textes de Jung à partir d'une perspective non analytique, et reliant ce qu'il comprenait de la psychologie analytique à sa vie d'avocat, d'artiste peintre¹ et de père de famille, Lawson était mieux à même de s'étonner et par là de nous étonner en juxtaposant sa lecture de Jung à la théorie darwinienne de l'évolution de l'espèce.

Dans un langage accessible et une écriture abordable, Lawson expose et explique les concepts clés de Jung tels que « archétype », « inconscient collectif », « individuation » ou bien « synchroni-

cité», définitions qui serviront de fond pour le développement de son argument. Dès les premières pages, il tisse l'explication de ces concepts avec des exemples de la nature héréditaire et génétique des instincts. Depuis le début des recherches de Jung, nous savons que les images psychiques, archétypiques se représentent à travers les âges, et les cultures dans nos mythes, nos contes, nos religions et rituels, et nos délires. De ce fait, l'inconscient collectif transmet de génération en génération certains contenus ou motifs par lesquels la psyché s'exprime. Lawson nous rappelle aussi qu'Erich Neumann, un des plus proches élèves de Jung, dans son étude des motifs universels dans les mythologies du monde², a proposé l'hypothèse d'une progression ou évolution reconnaissable dans les représentations imagées des mythes à travers les temps. L'argument de Neumann appuie la thèse de Jung selon laquelle l'humain hérite d'un inconscient collectif structuré par les archétypes et que les images « produites » par ces archétypes amènent à la conscience ce qui était jusqu'alors inconscient. C'est ce que Neumann appelle l'« évolution de la conscience ».

Lawson propose que ce concept jungien – d'un inconscient collectif structuré par les archétypes dont chaque homme et femme hérite en naissant – puisse s'accorder avec la rigoureuse théorie scientifique darwinienne de l'évolution. Son hypothèse est que, à travers les âges, la conscience humaine évolue d'une façon similaire à l'évolution biologique de l'espèce ; cette idée peut être implicite dans certains textes de Jung, et on la retrouve dans le livre de Neumann. La nouveauté de Lawson est de dire que la conscience connaît, à travers le temps, une évolution par une sélection naturelle similaire à celle – par la biologie – de l'espèce humaine ; il y a un potentiel « devenir conscient » naturel de l'inconscient. La différence entre l'évolution biologique de l'espèce selon Darwin et l'évolution de la conscience selon Lawson est que la première se fait au niveau *génétique* (l'évolu-

tion des instincts) et la seconde par une autre sorte de sélection naturelle : celle qui s'exprime dans les diverses cultures du monde à travers les âges.

En reliant l'évolution biologique et l'évolution de la conscience, Lawson est naturellement amené à confronter « instinct » et « archétype ». Il le fait de manière remarquable, en particulier en donnant de nombreux exemples de notre comportement humain qui mettent en lumière leurs rôles respectifs et l'imbrication de l'un avec l'autre³. À mon avis, ce rapport – entre instinct et archétype – est l'aspect le plus subtil et peut-être le plus intéressant du livre. Dans un texte tardif⁴, Jung a écrit que les instincts sont enracinés dans l'organique alors que les archétypes le sont dans l'esprit. Mais bien d'autres textes de ce dernier permettent à Lawson d'écrire (p. 32) que « les archétypes, en somme, et avec eux les instincts, sont enracinés dans le système nerveux central de l'espèce humaine ». Cette affirmation semble contredire, au moins partiellement, l'opposition entre instinct et archétype, mais les arguments de Lawson sont solides et ils ont le grand mérite de nous permettre de considérer – et même de nous y obliger – l'œuvre de Jung d'un point de vue éminemment scientifique. Je recommande vivement la lecture de ce livre, en particulier aujourd'hui, à un moment où la psychanalyse reconnaît la grande importance des neurosciences pour notre pratique et comme une preuve de plus du lien indissoluble entre le psychique et le somatique.

Leslie de Galbert

1. L'un de ses tableaux figure sur la couverture du livre.
 2. Voir E. Neumann, *The Origins and History of Consciousness*, London, Karnacbooks, 1995.
 3. Voir aussi, sur ce sujet, M. Stein : « The Psyche's boundaries (instincts, archetypes, and the collective unconscious) », *Jung's Map of the Soul*, Chicago, Open Court, 1998, p. 85-105.
 4. C. G. Jung, « Réflexions théoriques sur la nature du psychisme », *Racines de la conscience* ; voir le chapitre IV : « Instinct et volonté », p. 169-176, Paris, Le Livre de poche.